



CNDS 2018

Réunion des président-e-s des
comités départementaux





Jean-Claude REDON

Président du CDOS 78



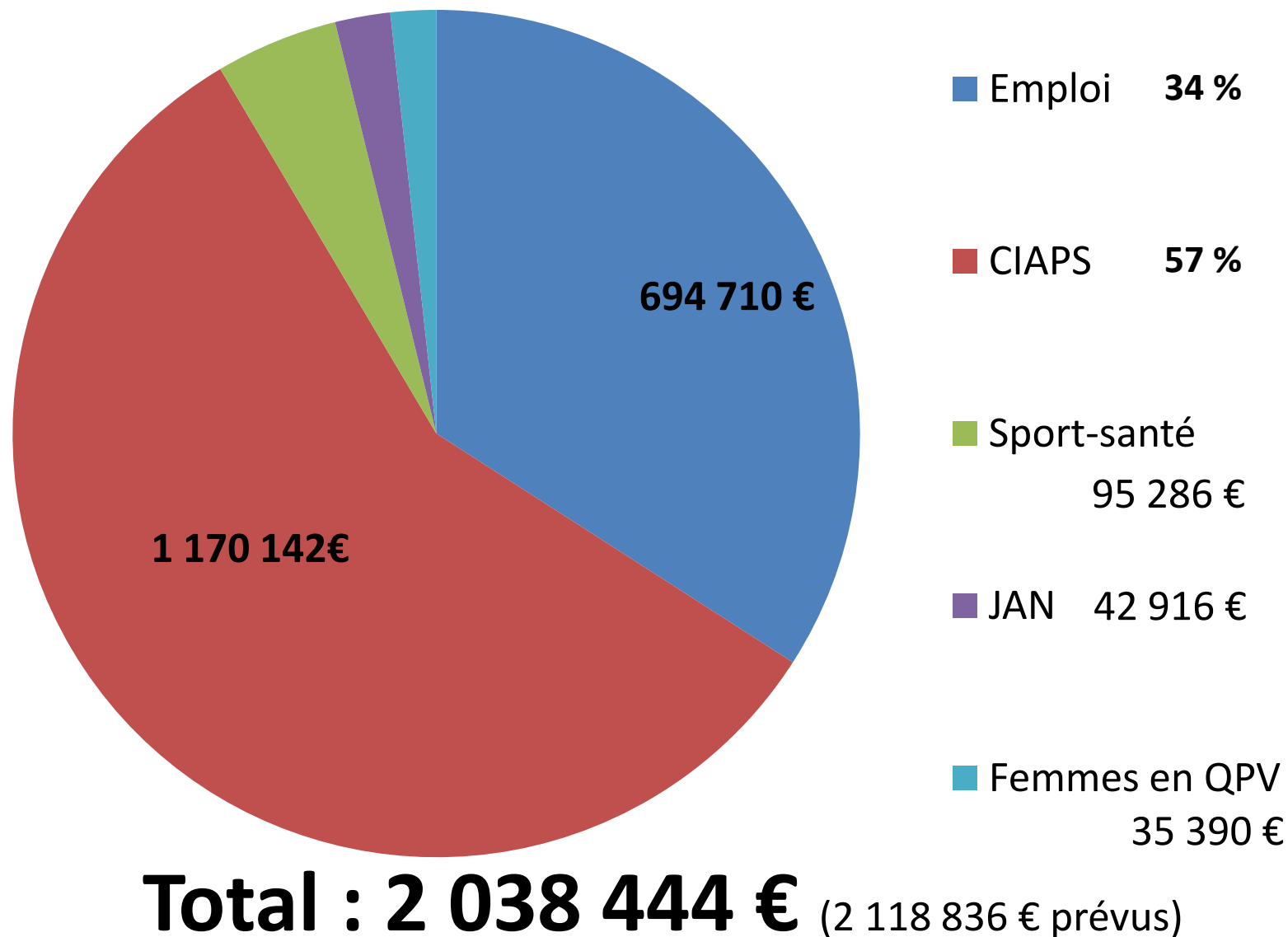
Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE

Cheffe du pôle Développement du
sport et protection des usagers
DDCS des Yvelines



Bilan de la campagne 2017

Répartition part territoriale 2017



Part territoriale hors emploi

1 343 734 € pour 68 disciplines
(comités et clubs)

617 035 € pour 55 comités
11 218 € en moyenne par comité
de 1 500 à 69 110 €



Lancement de la campagne 2018

4 objectifs prioritaires exclusifs

- Soutenir la professionnalisation
- Corriger les inégalités d'accès à la pratique sportive
- Promouvoir le « sport-santé »
- Renforcer la lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement dans le sport



Soutenir la professionnalisation

Temps complet vers des missions techniques,
pédagogiques ou de développement

ET

Pour la pratique de personnes avec handicap ou en
territoires carencés



Corriger et réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive

Des priorités resserrées

Les priorités de CIAPS

- Territoires carencés
- Jeunes filles et femmes
- Personnes en situation de handicap
- Personnes résidants en QPV

« Territoires carencés »

L'équipement principal ou le **siège social**
sont situés dans un QPV ou dans une
commune avec contrat de ruralité

ou les actions de l'association touchent un
public majoritairement composé
d'habitants de QPV

Les entrées possibles pour CIAPS

- Mise en place d'actions de développement pour les publics prioritaires
- Aide au coût de la pratique pour les publics prioritaires
- Fidélisation des pratiquants et promotion du vivre ensemble



Promouvoir le « sport-santé » sous ses différentes formes

Appel à projet

Pré-requis

Etre certifié PRESCRI'FORME

ou

Etre référencé sur le site

www.lasanteparlesport.fr

Caractéristiques des projets

Publics

- En affection longue durée (ALD)
- Personnes en situation d'obésité
- Hypertendus
- Séniors de + 60 ans

Créneaux spécifiques ou mixtes



Renforcer la lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement dans le sport

Appel à projet « Sport réconciliateur »



Plan « Héritage et société »

Appels à projet : *J'apprends à nager*
et Fête du sport (21-23 sept.)

Equipement

- 2 enveloppes
 - « Territoires carencés » : 14 dossiers pour l'IDF
 - « Héritage et société » : 21 projets pour l'IDF
- Dossiers complets !

Enveloppe pour l'Ile-de-France

	2017	2018
CIAPS	12 036 509 €	7 256 856 €
Emploi	7 354 250 €	7 010 196 €
Santé	1 452 894 €	1 000 000 €
Perfectionnement	500 000 €	
J'apprends à nager	375 464 €	230 208 €
Pratique féminine QPV	298 205 €	
Mobilisation JOP 2024		400 000 €
Sport réconciliateur		200 000 €
Total	22 017 322 €	16 097 260 €

En pratique

Seuil : **1 500 €**

ou 1 000 € si un contrat de ruralité ou section sportive

Nombre maximum d'actions déposées :

5 actions (hors emploi) pour les comités

1 action (hors emploi) + 1 AAP pour les clubs

En pratique

La note régionale et ses annexes

<http://www.yvelines.gouv.fr>

Le Compte Asso

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr>



Avant le 2 avril 2018

Compte **Asso**

A partir
du 1^{er} mars



A partir
du 15 mars





Portes ouvertes



Vendredi 9 mars

Mardi 13 mars

Vendredi 23 mars

Jeudi 29 mars

de 8h30 à 16h

Formations à **Compte** **Asso** à 10h et 14h30

Rôles des comités départementaux

- Fédérer les clubs
- Mutualiser autour de projets prioritaires
- En cohérence avec le PSTC
ou le plan de développement



CNDS 2018

Réunion des président-e-s des
comités départementaux

